# **Règlementation EASA - partie M & CAMO**

RÉGLEMENTATION - QUALITÉ



## **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

Alternance d'exposés, d'apports théoriques, d'ateliers pratiques, de recherches, de travaux personnels, et d'échanges d'expériences

Remise d'un support/livret aux stagiaires avec les apports, les outils abordés, les liens vers les exigences

Support diaporama durant les apports théoriques

### **DISPOSITIFS D'ÉVALUATION**

Évaluations formatives durant l'action par divers quiz, travaux pratiques, exercices et études de cas

Évaluation des acquis en fin de formation

Évaluation à chaud de l'action de formation réalisée en fin de parcours afin de mesurer le niveau de satisfaction

#### **VALIDATION**

Certificat de réalisation de formation

#### PRÉREOUIS

Aucun

#### DURÉE

Formation initiale: 1 jour, soit 7 heures

#### **MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS**

Organisme de gestion du maintien de la navigabilité

Inscription définitive par la signature de la convention transmise par mail sous 48 après accord de principe

Formation possible chez le client, en intra ou inter

Formation possible sous 15 jours sous réserve de disponibilité

Possibilité d'adapter la formation aux besoins

Frais à convenir (déplacement, salle, restauration...)

#### **OBJECTIF DE LA FORMATION**

À l'issue de la formation, les participants seront capables de respecter et appliquer les principales exigences du règlement EASA Part M et Part CAMO

#### OR IECTIES PÉDAGOGIQUES

- Analyser les exigences règlementaires EASA Partie M et CAMO avec ses deux sections A et B et les AMC et GM associés
- Examiner les exigences applicables aux organismes de Gestion du maintien de navigabilité des aéronefs et comprendre les responsabilités
- Acquérir les bases fondamentales pour appliquer les points clefs et les derniers amendements des exigences du règlement

#### **PROGRAMME**

## Contexte règlementaire

- International et européen
- Les règlements EASA : European Aviation Safety Agency

## • Étude détaillée EASA partie M & CAMO

- · Gestion de navigabilité
- Responsabilité
- Maintien de navigabilité
- · Normes d'entretien
- Éléments d'aéronef
- Organisme de maintenance
- Organisme de gestion du maintien de la navigabilité
- Certificat de remise en service
- Certificat d'examen de navigabilité
- Modalités de surveillance et principes de conformité continue
- L'EASA Form 1

CoopLearning

Référence

08-005-02

Tarif **Grille tarifaire** 

ou sur devis

Nombre de participants

2 à 12 personnes Sur site ou à définir Planning Sur demande Formateur

Yann

TERRAT

Activité enregistrée sous le n° 32620301162 auprès du préfet de région Hauts-De-France Certificat Qualiopi n° FRCM21084, délivré pour la catégorie «Actions de formation»